**Dossier de candidature**

**PIEED 2017**



**Le PIEED, qu’est-ce que c’est ?**

Le PIEED distingue des projets étudiants qui défendent les valeurs de la Solidarité Internationale par la mise en œuvre d’actions d’Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale, d’outils pédagogiques adaptés pour sensibiliser, alerter et fédérer un maximum de personnes autour des enjeux du "développement" et de la solidarité dans le monde.

Pour être soutenu par le PIEED, votre projet doit répondre à un des deux cas :

|  |  |
| --- | --- |
| **Cas n°1** | **Cas n°2** |
| Votre projet relève d’une démarche en Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale **mise en place à la suite d’une action de solidarité à l’international** de votre association.   * Le projet en ECSI doit aller **au-delà de la simple démarche de restitution** **et de communication** de l’action de solidarité internationale. | Votre projet relève d’une démarche en Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale qui **ne découle pas directement d’une action** menée au préalable à l’international, mais **qui intègre une problématique liée à la solidarité internationale.** |

E&D s’engage à suivre et accompagner l’association dans sa démarche et tout au long de la mise en œuvre du projet.

**Quelles sont les dates à connaître ?**

**3 janvier 2017** : Lancement officiel

**3 avril 2017**: Clôture des candidatures

**Fin avril :** Comité d'examen, annonce de 10 finalistes

**19 mai 2017 :** Jury et annonce des 5 lauréats

Le jury est composé de 7 à 8 professionnels de la solidarité internationale et de l’Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale : chaque association présente et définit son projet à l’oral.

**Quel est le montant des différents prix ?**

1er prix : 5 000 €

2e prix : 3 500 €

3e prix : 2 500 €

4e/5e prix : 1 500 €

**Quels sont les critères à remplir pour participer au PIEED ?**

* **Public** : associations étudiantes (50% des personnes dans les instances décisionnaires sont étudiantes). L'adhésion au réseau Étudiants & Développement n'est pas obligatoire.
* Votre projet doit se dérouler en **France**
* Votre projet doit être spécifique (action et outils pédagogiques) et non pas être un projet associatif en général
* Votre projet doit être innovant et répondre à des objectifs pédagogiques de qualité
* Votre projet doit toucher le plus grand nombre et viser à transmettre le message au-delà du public cible grâce à la création d’outils pédagogiques appropriables par tous
* Votre projet doit être réaliste, réalisable et cohérent en termes de :
* Moyens humains
* Moyens financiers
* Moyens techniques
* Moyens logistiques

Le jury portera une attention particulière sur la **diversité des projets**, la **pertinence** et l’**originalité** de leurs actions et outils utilisés ou développés tant au niveau des thématiques qu’ils abordent, des publics visés, des objectifs etc.

**L’Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI)**

*Cette présentation se base sur le référentiel et la charte d’EDUCASOL (Plate-forme française d’*É*ducation à la Citoyenneté et à la Solidarité internationale, www.educasol.org) dont sont membres Étudiants & Développement et Solidarité Laïque et dont France Volontaires est partenaire.*

Votre projet étudiant doit s’inscrire dans une démarche d’Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI). L’ECSI **dépasse la simple démarche de sensibilisation** : elle vise à susciter des changements de comportements et propose des alternatives concrètes pour renforcer la solidarité entre les citoyen-ne-s.

Anciennement désignée sous le terme d’« Éducation au développement et à la solidarité internationale » (EAD-SI), l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) représente l’ensemble des moyens et des outils mis en œuvre pour transmettre au public la nécessité d'une plus grande solidarité afin de provoquer un impact positif au niveau local comme à une échelle plus globale. Elle éveille l’esprit critique en présentant des alternatives et des propositions concrètes d’engagement et d’actions accessibles à tous.

**L’ECSI a pour finalité** le changement et s’articule autour de la formule : **s’informer** - **comprendre** - **agir**.

1. **S’informer** sur le lien entre « ici » et « là-bas », entre le local et le global.
2. **Comprendre** les mécanismes d’interdépendance et d’exclusion dans le monde, mener une démarche critique et amener à se (re)mettre en question pour changer ses représentations et prendre conscience de l’importance de la solidarité internationale comme facteur de changement social.
3. **Agir** par un changement de mentalité et de comportement dans le but de contribuer individuellement et collectivement à la construction d’un monde juste, solidaire et durable.

L'ECSI est **un processus éducatif** :

* Qui s’inscrit dans la durée.
* Qui s’appuie sur une démarche pédagogique participative et interactive.
* Qui part des représentations mentales des participants et favorise l’esprit critique.
* Qui vise des objectifs de savoir, savoir-faire et d’attitude.
* Qui s’appuie sur une pédagogie adaptée à la diversité des publics.
* Qui intègre des méthodes d’évaluation selon des critères de pertinence, de cohérence, d’efficacité, d’efficience et de démultiplication.

C'est également **un acte politique** :

* Qui permet d’effectuer des choix et de les argumenter.
* Qui questionne le modèle de développement dominant actuel.
* Qui permet à chacun(e) de tenir une réflexion sur le modèle de société dans laquelle il (elle) vit, d’appréhender la portée de ses actions quotidiennes et de devenir citoyen(ne) acteur du changement social au niveau local, national et mondial.
* Qui permet de découvrir des modes de développement alternatifs.

L'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) vue par le PIEED :

**L’éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale vue par les trois partenaires du PIEED :**

Par action d’Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI), E&D, France Volontaires et Solidarité Laïque entendent toute démarche éducative cohérente, réfléchie, menée auprès d’un **public défini et qui répond aux éléments précédemment cités**.

L'objectif est de favoriser une citoyenneté mondiale et solidaire, et de chercher à provoquer un impact positif au niveau local comme au niveau international.

Pour démultiplier cet impact, nous privilégierons l’effort destiné à transmettre le message au-delà du public cible grâce à la création d’outils pédagogiques appropriables par tous.

Nous croyons fermement que la **multiplication d’initiatives individuelles** peut changer efficacement les choses si elles sont mises en commun et partagées.

Notre conviction est que l’ECSI représente un levier formidable pour rendre les **citoyens moteurs de changement** et susciter en chacun **l’envie de s’engager** pour influer positivement sur les situations de déséquilibre ici et là-bas.

**Pour avoir des exemples concrets d’ECSI, rendez-vous sur le blog du PIEED, qui regroupe les initiatives des anciens lauréats :** [**http://pieed.wordpress.com**](http://pieed.wordpress.com)

**Un guide pratique pour monter vos projets d'ECSI est également téléchargeable gratuitement** [**ici**](http://www.etudiantsetdeveloppement.org/article/cecsi-le-changement)

**Mode d’emploi :**

L’équipe d’Étudiants et Développement est là pour vous accompagner dans la constitution de votre dossier de candidature. Pour répondre à vos questions, vous pouvez contacter :

**Catherine** ou **Flora** au 01 55 86 74 41 ou par mail : [pieed@etudiantsetdeveloppement.org](mailto:tvignes@etudiantsetdeveloppement.org)

* Nous vous recommandons **vivement** de consulter **le blog du PIEED** qui contient quelques outils pour vous aider à candidater : [pieed.wordpress.com](http://pieed.wordpress.com/), ainsi que **le guide pratique** : ["C'ECSI le changement, regards de jeunes sur l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale"](http://www.etudiantsetdeveloppement.org/article/cecsi-le-changement) téléchargeable gratuitement sur le site d'Étudiants et Développement.
* Le dossier est à renvoyer par e-mail **avant le lundi 3 avril 2017** minuit à [pieed@etudiantsetdeveloppement.org](mailto:tvignes@etudiantsetdeveloppement.org) ou par courrier à Etudiants et Développement, 27 rue Léon Loiseau, 93 100 MONTREUIL (cachet de la poste faisant foi).
* Remplir le dossier en ligne (en format PDF) ou à la main des pages 6 à 14. N’oubliez pas de **joindre les documents suivants** en annexe :
* Budget prévisionnel spécifique pour le projet d’ECSI
* Statuts officiels signés de l’association
* Procès Verbal de l’AG qui a défini pour l’année 2017 les membres du bureau
* Carte étudiante (recto/verso) d’au moins la moitié des membres du bureau
* Votre dossier sera examiné par un jury composé de professionnels de l’Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale dont les membres des partenaires organisateurs (Étudiants et Développement, Solidarité Laïque et France Volontaires).
* Le jury et la remise des prix auront lieu **le vendredi 19 mai 2017**.
* Tous les candidats s’engagent à respecter le règlement du prix ainsi que les valeurs établies dans la charte d’Étudiants et Développement et les chartes des partenaires, en annexe 1 de ce dossier de candidature.

**Attention : Pour valider votre candidature, nous vous enverrons un mail d’accusé de réception, si vous ne le recevez pas, contactez-nous au 01.55.86.74.41**

**Dossier de candidature**

Présentation du porteur de projet

**Nom complet de l’association** :

**Date de parution** au journal officiel :

L’association est-elle **rattachée à un Établissement d’Enseignement Supérieur** ? Si oui, lequel ?

**Par quel biais avez-vous connu ou entendu parler du PIEED** (la soirée Remue Méninge et la remise du PIEED, une association, les relais régionaux E&D, l’affichage à la Maison des Initiatives Etudiantes ou dans votre université, Solidarité Laïque, France Volontaires…) **?**

**Représentant-e légal-e** :

**Adresse mail** :

**Téléphone** :

**Personne référente** (si différent) :

**Adresse mail** :

**Téléphone** :

**Adresse du siège social** (en France obligatoirement) :

**Site Internet** :

***Titre du projet***

***Résumé du projet*** *(5 lignes maximum)*

# Présentation du projet d’Éducation à la CitoyennetÉ et à la SolidaritÉ Internationale (ECSI)

1. **Cadre et origine de l’action**

*Répondre aux questions liées au cas n°1* ***ou*** *au cas n°2,* ***puis passer à la question 1b)***

a) Votre projet

**Cas n°1 : Votre projet en ECSI** est mis en place à la suite d’une action de solidarité à l'international. Attention votre projet en ECSI doit dépasser la simple démarche de restitution et de communication de celle-ci et doit se dérouler majoritairement en France.

Décrivez succinctement votre projet de solidarité internationale : objectifs, activités, résultats et impacts espérés (15 lignes maximum)

|  |
| --- |
| **Pourquoi et comment** envisagez-vous le passage d’une action de solidarité à l’international à une démarche d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) en France ? |

**Cas n°2 : Votre projet en ECSI** ne découle pas directement d’une action menée au préalable à l’international, mais intègre une problématique liée à la solidarité internationale et ses valeurs (coopération, inclusion, solidarité, égalité...)

|  |
| --- |
| Expliquez la **démarche de votre action** (naissance du projet, intérêt pour le sujet) |

|  |
| --- |
| Comment intégrez-vous dans votre projet d’ECSI **les problématiques liées à la solidarité internationale**? |

b)Les **partenaires de votre projet** enÉducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI)

- Quels sont les **partenaires** (financiers et techniques) de votre association sur ce projet ? Comment avez-vous construit et entretenu ces partenariats ? Quelle est leur implication et leur rôle sur ce projet ?

|  |
| --- |
| - **en France**?(pas de limite) |

|  |
| --- |
| - **à l’international**?(pas de limite) |

1. **Description de votre projet en ECSI**

|  |
| --- |
| 1. Quels sont les **objectifs** des actions d’Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) que vous souhaitez mener ? |

|  |
| --- |
| 1. Quels sont les **principaux messages** de vos actions d’ECSI ? |

|  |
| --- |
| 1. Quel(s) est/sont le/les **public(s) cible(s)** de vos actions d’ECSI ? Comment l’/les avez-vous défini/s ? |

|  |
| --- |
| 1. En supposant que vous êtes l'association lauréate, **quels types d'actions/outils d'ECSI** comptez-vous financer avec les 5 000€ du PIEED et en quoi cette subvention vous aidera-t-elle à **toucher votre/vos public(s) cible(s)** ? |

|  |
| --- |
| 1. Quelle sera **l'originalité de vos actions d'ECSI** ? |

1. Dans le tableau ci-dessous, **synthétiser** les actions en ECSI que vous souhaitez mettre en place*.* Pour chaque action, merci de donner **une description précise** des activités envisagées, des lieux et des publics visés, ainsi que du calendrier.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Action** | **Public** | **Outils** | **Date** | **Lieu** | **Résultats attendus** |
| *Quoi ?* | *Qui ?* | *Comment ?* | *Quand ?* | *Où ?* | *Pourquoi ?* |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |

1. **Évaluation de vos actions d’ECSI**

*Pour en savoir plus et vous aider dans cette démarche, nous vous invitons à consulter le guide « EADSI : comment autoévaluer ses actions ? », réalisé par le collectif F3E et la plateforme Educasol, téléchargeable* [*ici*](http://www.etudiantsetdeveloppement.org/sites/default/files/Guide%20m%C3%A9thodo%20F3E%20-%20auto%20%C3%A9valuer%20ses%20projets.pdf)*.*

1. Que prévoyez-vous d’évaluer dans votre projet d’ECSI et comment ? (Démarche, outils, actions, mobilisation des partenaires et du public, compréhension des messages, etc) Comment comptez-vous utiliser les résultats de votre évaluation ?

|  |
| --- |
|  |

1. Une fois vos outils d'ECSI créés, comment comptez-vous les diffuser autour de vous pour que d'autres acteurs (associations, collectivités, établissements scolaires...) puissent se les approprier ? En quoi les partenaires du PIEED pourront-ils vous appuyer dans cette démarche ?

|  |
| --- |
|  |

1. **Budget prévisionnel du projet**

*Attention, il s’agit du* ***budget pour le projet*** *en*Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) *et non le budget global de votre projet ! A joindre en annexe. Pour vous aider dans cette démarche, vous trouverez une fiche méthodologique en annexe n°2.*

Annexe 1 : Présentation des partenaires

# ÉTUDIANTS ET DÉVELOPPEMENT



Etudiants et Développement (E&D) est une **association nationale de solidarité internationale et d’éducation populaire** animant un **réseau national d’associations de jeunes** porteuses de projets de solidarité internationale (SI) et d’éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI). C’est un réseau porté par les jeunes et pour les jeunes. Ensemble, nous voulons construire le monde de demain, être acteurs et actrices de changement, imaginer de nouvelles solidarités et proposer des solutions alternatives et porteuses.

E&D agit à la fois sur le territoire français, au plus près des associations, ainsi qu’à l’international, et se fixe plusieurs missions :

* **Animer un réseau** national d’associations dirigées par des jeunes partageants une vision de la solidarité internationale un peu partout en France.
* **Accompagner un parcours d’engagement** individuel et collectif dans la solidarité internationale, en organisant de nombreux cadres de formation.
* Avec d’autres partenaires**, participer à une nouvelle culture du partenariat** à l’international, via des dispositifs spécifiques.
* **Appuyer les dynamiques** naissantes de collectifs de jeunes en France, en Europe et dans le monde.
* **Valoriser les associations** du réseau et leurs projets et représenter la spécificité et la diversité de ses associations membres, notamment au sein de plateformes dont elle est membre (Coordination SUD, Educasol, etc.)

Dans le cadre de ses activités, E&D a pour objectifs de **former et d’accompagner** **les associations** dans leurs projets, et de **valoriser la parole** de ses membres sur les thématiques de la SI et de l’ECSI. Pour ce faire, de nombreux cadres de formations et d’échanges sont ainsi mis en place tout au long de l’année universitaire.

Plus d’informations sur [www.etudiantsetdeveloppement.org](http://www.etudiantsetdeveloppement.org)

**FRANCE VOLONTAIRES**



France Volontaires est la **plateforme française des Volontariats Internationaux d’Echange et de Solidarité** (VIES).

Née en 2009, sur le socle de l’AFVP (Association Française des Volontaires du Progrès), elle **promeut et développe** les différentes formes d’engagement volontaire et solidaire internationaux, **oriente et accompagne** les publics : volontaires et acteurs du volontariat, en France et à l’international.

Ce projet s’exprime dans le respect des valeurs énoncées dans la charte commune des VIES à laquelle adhèrent les membres de la plateforme. Aujourd’hui, elle réunit **35 associations et fondations**, **6 ministères et organismes publics**, et **11 collectivités territoriales et organisations représentatives**.

France Volontaires est opérateur du ministère des Affaires étrangères et du Développement international, membre fondateur du Groupement d’Intérêt Public (GIP) de l’Agence du Service Civique, membre du Comité permanent de la mobilité européenne et internationale des jeunes et de FORUM, réseau international des organisations de volontariat.

France Volontaires est **présente dans 24 pays** d'Afrique, d'Asie, d'Amérique, des Caraïbes et du Pacifique Sud à travers **un réseau d'Espace Volontariats**, **centres de ressources et d'accompagnemen**t sur l'engagement volontaire et solidaire à l'international.

Afin de contribuer à la reconnaissance et aux pratiques de valorisation des engagements volontaires de solidarité internationale, France Volontaires a créé en 2011 le **Forum des Acteurs et des Initiatives de Valorisation des Engagements (le FAIVE)**. Le FAIVE incite les volontaires et les structures qui les portent à **développer des outils afin de valoriser l’expérience** de volontariat. Il se décline en 3 axes : un processus d’accompagnement des volontaires, une valorisation des compétences et leur articulation avec les parcours professionnels, et la formation à l’éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale. Chaque année, **un appel à initiatives** et plusieurs **espaces d’échanges de pratiques** et de production de connaissance sont organisés.

Plus d’informations sur : [https://www.france-volontaires.org](https://www.france-volontaires.org/-FAIVE-Valorisation-des-competences-et-de-l-experience-.html)

**SOLIDARITE LAIQUE**

****

Depuis 1956, Solidarité Laïque **lutte contre les exclusions et améliore l’accès de toutes et tous à une éducation de qualité**. L’éducation à la citoyenneté et la solidarité est au cœur de son action.

Solidarité Laïque agit en France et dans plus de 20 pays, où l’organisation pilote des programmes de développement pluriacteurs et pluriannuels. Du Maroc à l’Europe de l’Est, en passant par Haïti, l’Afrique de l’Ouest, le Sri Lanka, la Tunisie, ces projets ont pour ambition de **mettre en réseau** **des acteurs qui partagent des ambitions communes** : qualité de l’éducation, lutte contre les discriminations, droits de l’enfant et de lancer un dialogue avec les pouvoirs publics.

50 organisations composent Solidarité Laïque. Ces associations, coopératives, fondations, mutuelles et syndicats sont majoritairement liés à l’école publique, à l’éducation populaire et à l’économie sociale et solidaire. Elles partagent les **idéaux de laïcité, de défense des droits humains, d’éducation et de lutte contre les exclusions.**

Solidarité Laïque est une association reconnue d’utilité publique, agréée par le Ministère de l’Education nationale et le Ministère de la Jeunesse et des sports.

L’organisation conçoit de**s ressources pédagogiques** et développe également des actions d’éducation à la citoyenneté et à la solidarité dans le cadre de partenariats, avec plusieurs modalités d’action :

* **Sensibilisation** : conférences, débats et campagnes / actions éducatives (« La Rentrée Solidaire – un cahier, un crayon », « Ne lâchons pas nos droits ! », « Pas d’éducation, pas d’avenir »…) avec ses organisations membres ;
* **Animations pédagogiques**à destination des scolaires, des jeunes et du grand public.
* **Interventions** auprès de professionnels, personnes relais (éducateurs…)

Plus d'informations sur : <www.solidarite-laique.org>

Annexe 2 : Aide à la réalisation d’un budget équilibré

Le budget prévisionnel sert à anticiper et gérer les recettes (Produits) et les dépenses (Charges) liées à votre action. Il doit refléter le contenu de votre projet de façon réaliste.

Merci de remplir votre budget prévisionnel **avec la trame fournie** sous format .xls et l’envoyer, après validation par le trésorier ou le Président de votre structure, avec le dossier de candidature par e-mail.

Points d’attention :

1. Merci de donner le **détail** des charges et produits, et d’être notamment très précis en ce qui concerne les actions d’Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale. Votre budget doit obligatoirement être **équilibré** entre les charges et les produits (avec et sans les consolidations/ valorisations).
2. N’oubliez pas de comptabiliser vos **« frais de gestion »** sur le budget global.   
   Les «  frais de gestion » correspondent à la part des frais de fonctionnement de votre structure en plus des frais directs liés aux activités (par ex. : part de loyers, électricité, assurances…). Vous pouvez les comptabiliser jusqu’à hauteur de 10% de votre budget.
3. N’oubliez pas de faire apparaître la valorisation du bénévolat et la consolidation.Afin de pouvoir valoriser votre travail en région auprès des bailleurs de fonds de la coordination nationale (d’où émane l’enveloppe « Coup de pouce ») et de vos propres partenaires :

* La **valorisation du bénévolat** correspond à la valeur de toute aide bénévole effectuée pour la réalisation d’une action (remboursement de frais non compris).

*Ex. : si vos bénévoles donnent ensemble l’équivalent de 100 heures de leur temps, inscrivez la somme de 900€ (100h x 9€ de l’heure - coût horaire avec charges du SMIC) dans cette rubrique dans les Charges et les Produits.*

* La **consolidation** correspond à la valeur de toute aide ou tout service, donné gratuitement par un de vos partenaires, mais qui a un coût pour celui-ci.

*Ex. : si un partenaire vous offre un service (impression gratuite de tracts, prêt d’une salle, mise à disposition de personnel salarié…) qui vous aurait coûté 500€ s’il vous l’avait facturé, inscrivez « 500€ » dans cette rubrique dans les Charges et les Produits.*

La valorisation et la consolidation apparaissent, après le budget en frais réels, toujours au même montant à la fois dans les Charges et dans les Produits. Lorsqu’une somme est consolidée, merci de nous préciser quel service a été rendu et par quel partenaire.

Vous trouverez ci-dessous une présentation commune d’un budget équilibré.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Produits** | **Montant** | **Charges** | **Montant** |
| Produit 1  Produit 2  .  .  . | en € | Charge A  Charge B  .  .  . | en € |
| Frais Réels |  | Frais Réels |  |
| Valorisation  Consolidation |  | Valorisation  Consolidation |  |
| TOTAL | X € | TOTAL | X € |

**/!\ SI VOUS POSTULEZ, VOUS RECEVREZ UN EMAIL CONFIRMANT LA RECEPTION DE VOTRE DOSSIER. SI VOUS NE L'AVEZ PAS REÇU, CONTACTEZ NOUS AU 01.55.86.74.41/!\**